Mais l'évêque d'Ispahan reçut ordre du Pape de le suspendre de tout exercice de son ministère, et, en effet, l'acte de suspense daté de Casbin le 17 décembre 1719 et signé Barnabé, évêque d'Ispahan, lui fut remis à Schamahé, le 15 mars 1720.

L'évêque de Babylone, après cette flétrissure qu'il avait si bien méritée, revint à Amsterdam. Là, au lieu de reconnaître sa faute, il consomma sa révolte et son schisme, s'unit aux Jansénistes, méprisa la suspense, l'irrégularité et l'excommunication, appela le 15 février 1723, de la bulle "Unigenitus" et des censures qui le liaient, au futur concile, exerça toutes les fonctions de l'épiscopat, et bien que suspens, interdit et excommunié, il sacra archevêque d'Utrecht Corneille Steenhoven le 15 octobre 1724, dans la maison du sieur Brigode, à Amsterdam, assisté de deux prêtres réfractaires.

Benoit XIII dans une lettre du 21 février 1725 adressée à tous les catholiques de Hollande déclara cette consécration illicite, exécrable et sacrilège et interdit Steenhoven en déclarant nulle son élection. Ce dernier interjeta appel au concile général le 30 mars suivant, mais

il mourut trois jours après, le 3 avril 1725.

Les catholiques de Hollande beaucoup plus nombreux que les schismatiques demandèrent alors au gouvernement d'avoir, comme auparavant, des vicaires apostoliques nommés par le Pape, mais les schismatiques firent rejeter leur demande, et élurent pour successeur de Steenhoven, Jean Barchman, un prêtre appelant qui fut sacré par le même Varlet le 30 septembre 1725. Ce fut lui aussi qui imposa les mains aux deux successeurs de Barchman, Vander Croon, en 1734, et Meindarts en 1739. Ces trois prétendus évêques d'Utrecht furent comme leurs prédécesseurs, également excommuniés après leur consécration.

Cette conduite de Varlet irrita tout le monde. Vainement il têcha de se justifier par deux *Apologies*, publiées l'une en 1724 et l'autre en 1727, qui forment avec les